

## Édito

Imagine a été créé en 2021 avec l'objectif de financer des projets en lien avec la Transition Écologique et la culture.

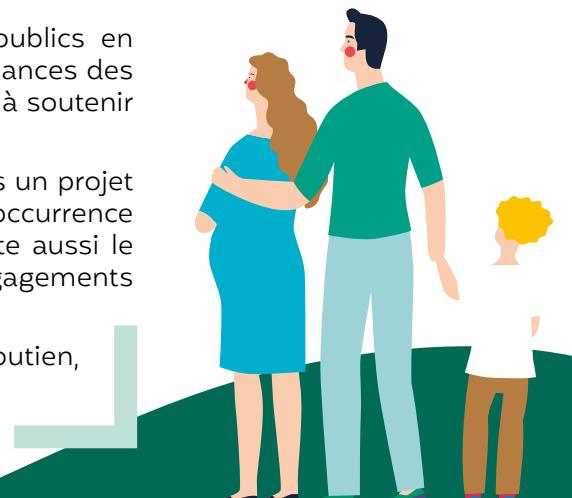
La volonté du Conseil d'Administration d'une plus forte structuration du Fonds (gouvernance, moyens financiers, communication, etc.) et de l'accompagnement d'actions exemplaires et concrètes dans les communes désireuses de s'impliquer doit permettre à l'avenir une plus grande identification et lisibilité d'Imagine, de son intérêt et de son impact sur le territoire.

Dans le même temps, l'érosion annoncée des fonds publics en faveur des actions environnementales va peser sur les finances des associations et des collectivités et devrait inciter celles-ci à soutenir localement des initiatives comme la nôtre.

Cette lettre préfigure les lettres à venir : nous y présentons un projet co-financé par Imagine dont la réalisation est terminée, en l'occurrence la réserve d'eau de Ranrupt. Au-delà du projet, elle porte aussi le regard sur une commune engagée, sur sa vision et ses engagements actuels et à venir.

Bonne lecture et merci très chaleureusement pour votre soutien,

**Jean-Pierre PIELA**



## Votre soutien

Beaucoup d'entre vous nous soutiennent financièrement par un versement mensuel ou annuel, d'autres nous ont versé ponctuellement un don.

Tous ces gestes sont précieux et permettent d'agir. Une commune peut mobiliser aussi ses citoyens à travers **Imagine**, pour un projet donné que le Fonds aura validé.

Nous souhaitons publier la liste des donateurs, année par année, et sollicitons auprès de vous deux choses :

- Acceptez-vous de figurer sur notre « mur » comme donateur à **Imagine**, avec le montant versé, comme cela se fait dans nombre de Fondations ?
- Pouvez-vous en deux/trois lignes expliquer pourquoi vous soutenez **Imagine** ?

**Merci d'avance pour votre retour et votre confiance.**

# Un projet soutenu par IMAGINE : l'installation d'une cuve de 120m<sup>3</sup> à Ranrupt

La Commune de Ranrupt a installé en octobre 2024 une citerne de 120m<sup>3</sup> pour la récupération des eaux pluviales de l'église. Le financement du projet, 60 000€ TTC, a été réalisé avec le soutien de partenaires institutionnels (Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 28 800€ ; Région Grand Est : 9 600€) et du Fonds de Dotation Imagine avec un don de 15 000€ euros, ce qui laisse un reste à charge pour la commune d'environ 4 000€ après récupération d'une part de la TVA. Thierry SIEFFER, le maire de Ranrupt et membre d'Imagine, explique le sens de ce projet.

**L**'eau est un bien vital dont la raréfaction affecte la disponibilité en eau potable et au-delà les éléments naturels comme les forêts, les prairies, les zones humides et les cours d'eau. Cette problématique mondiale touche aujourd'hui nos besoins locaux, les jardins, vergers et espaces verts et entraîne de plus en plus souvent des restrictions d'usage de l'eau. Il est urgent d'adopter un usage économe de l'eau, de protéger cette ressource et de constituer des réserves.

Le Fonds de Dotation Imagine a soutenu le projet d'installation d'une cuve de récupération des eaux de pluie suite à l'étude menée par trois élèves-ingénieurs de l'ENGEES (École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg) dans le cadre d'un appel à projet en 2022 dont les communes de Breitenbach, Maisongoutte, Ranrupt, Saint Martin et Steige ont bénéficié.



Ce projet de réserve d'eau a vocation à bénéficier aux habitants, aux agriculteurs et à la commune. Lors d'Arrêtés Préfectoraux restreignant l'usage de l'eau, cette réserve pourra être utilisée par les citoyens de la commune.

La cuve servira également au futur maraîcher de Ranrupt. En effet, Maxime Mogé, jeune ingénieur et mathématicien s'installera prochainement sur le terrain communal situé à proximité de la cuve pour développer une activité de maraîchage : il a engagé une reconversion dans le cadre du projet « sol vivant » et devrait démarrer la production en 2025. Cette mise à disposition de terrain agricole facilite et encourage l'implantation de jeunes motivés dont les projets correspondent à la vision de développement de la commune.

Pour ce projet de maraîchage, un partenariat public/privé innovant a été mis en place qui permet de mutualiser des matériels et locaux de la commune de Ranrupt, limitant ainsi le coût de l'investissement.

Un bail rural et environnemental de 9 ans ainsi qu'une convention de mise à disposition des matériels et locaux communaux viennent d'être actés par le conseil municipal de Ranrupt.



Terrain d'implantation du maraîchage.

Par exemple, l'achat d'un tracteur équipé a bénéficié de fonds européens LEADER à hauteur de 50 000 €, rendant l'opération possible.

La commune va également choisir cet automne, avec l'appui du CAUE\* qui accompagne les communes susnommées, un maître d'œuvre pour la réalisation d'un bâtiment destiné au maraîcher, aux associations voire à un point de vente local.

Autre projet en cours, le raccordement de l'école à la chaudière communale (alimentée par des plaquettes) qui chauffe déjà la mairie et la salle communale. Ce réseau de chaleur de 200 m permettra de renoncer au fuel à l'école pour laquelle sont prévus des travaux d'isolation.

Ces initiatives, qui alimentent notre vision de développement économique et écologique sont reproductibles et peuvent s'étendre à d'autres communes. Elles visent à atteindre une certaine autonomie alimentaire et énergétique grâce à une diversification agricole et à un partage équitable des terres, à l'utilisation de bois local et à la gestion économe de l'eau.

Cette démarche permettra de répondre aux besoins locaux de manière plus efficace en produisant une alimentation locale, saine et de qualité. Elle contribuera également à diminuer les déplacements, à améliorer la qualité de vie des habitants et à rendre nos villages plus résilients et autonomes. C'est donc un engagement fort pour la transition écologique et économique.

Sans la participation d'Imagine, ce projet n'aurait peut-être pas vu le jour. Les différents dons défiscalisés provenant de particuliers et d'entreprises du territoire sont un véritable levier pour réaliser ces projets qui ont du sens pour des petites communes avec peu de moyens financiers comme les nôtres. Cette participation citoyenne et entrepre-

neuriale permet en quelque sorte de fixer l'impôt sur notre territoire. Un grand merci aux donateurs et au Fonds de Dotation Imagine pour cette aide précieuse et sa confiance.



**Thierry SIEFFER**

Je saisir l'occasion pour évoquer notre week-end annuel et très festif de juin, **En Rut à Ranrupt**, qui a reçu cette année le prix spécial « Coup de pouce » du jury des Hopl'Awards portés par Coze Magazine, l'agenda culturel alsacien.



\* voir page 4.

# Regard sur les projets de Ranrupt

Sébastien Koch est architecte-conseiller au CAUE\* d'Alsace et maître de conférences associé à la faculté de géographie et d'aménagement. Il accompagne les projets des communes et a notamment travaillé sur le programme du pôle scolaire et périscolaire de Maisongoutte. Il évoque ici le travail mené avec la commune de Ranrupt dans le cadre de la convention d'accompagnement initiée en 2021 des cinq communes de l'Ecoterritoire.

Ranrupt et ses 303 habitants en 2021 se situe tout en amont de la Vallée de la Bruche vers 500 m d'altitude, dans le massif des Vosges. C'est une commune forestière (environ de 80 % de l'occupation du sol) composée de plusieurs hameaux avec un tissu bâti assez diffus, et à l'écart des grands axes de circulation.

Elle s'est inscrite depuis 2021 dans la dynamique de l'écoterritoire des 5 communes avec ses voisines Breitenbach, Maisongoutte, Saint-Martin et Steige, avec comme objectif l'atteinte de la neutralité carbone ET le bien vivre, via une dizaine de leviers thématiques : la forêt, la biodiversité, la sortie des énergies fossiles, l'adaptation du bâti ancien et des espaces publics, les mobilités, l'agriculture, l'eau, les déchets, la culture et le tourisme.

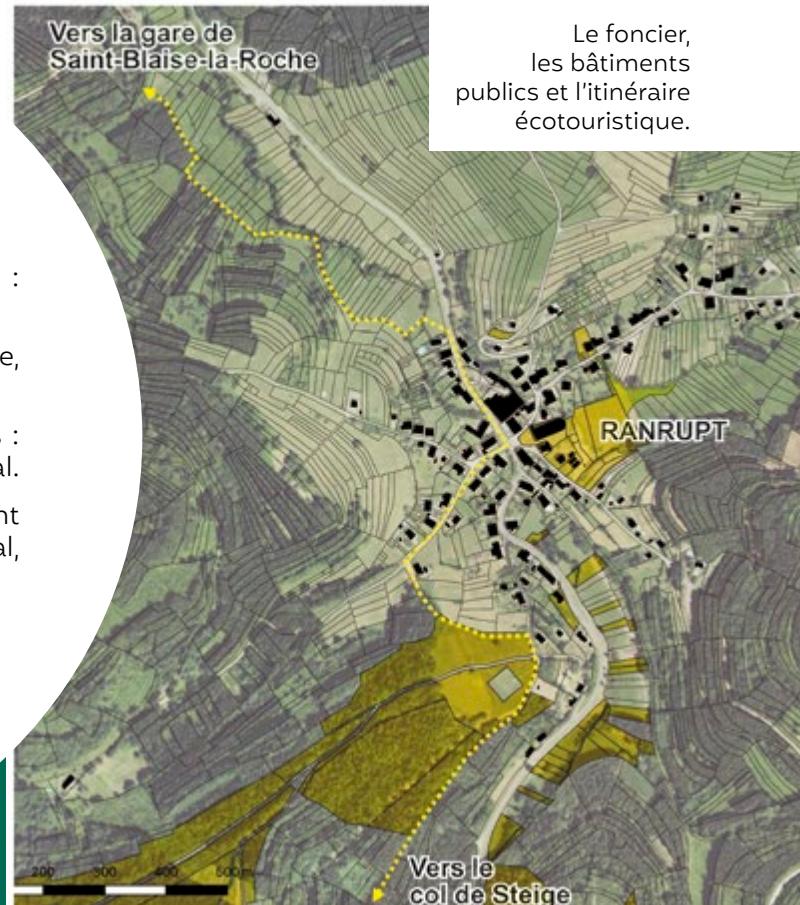
## L'accompagnement dédié du CAUE

- Inventaire des emprises et bâtiments publics.
- Analyse des besoins / usages / potentialités : type d'occupation, nombre d'heures, fréquence.
- Synthèse réglementaire : classe énergétique, accès PMR, bus, constructibilité.
- Intégration des moyens et ressources locales : autoconstruction + véhicule municipal + bois local.
- Crédit d'un lieu de vie paysager comprenant cheminements, local associatif, atelier communal, aire de jeux, activité maraîchère.

\* Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) est une association qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement. Il répond notamment à des missions de service public.

La démarche, accompagnée par le CAUE sur plusieurs années, nourrie et motivée par différentes dynamiques, études, échanges et partenariats avec les acteurs du territoire (CAUE, massif, Université de géographie, École du génie de l'eau, stages et stagiaires, ingénierie publique, acteurs de la transition énergétique...), ainsi que le fonds de financement participatif dédié Imagine, s'est construite en 3 temps :

- Une phase initiale de **recensement et d'exploration systématique**, menée sur les 5 communes de l'écoterritoire : le foncier et des bâtiments publics, les mobilités douces et les transports, les commerces, les activités hôtelière et touristique, analyse du parc de logements, dynamique et projets trame Verte et Bleue, projets et regroupements scolaire ou périscolaire.



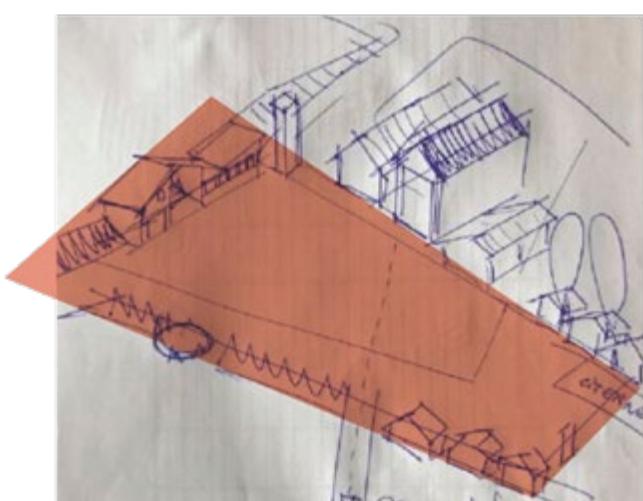
- La deuxième phase a consisté à **travailler plus étroitement par projet avec chaque commune** qui le souhaitait, afin de construire des hypothèses, d'en vérifier la faisabilité et d'évaluer les moyens et ressources disponibles.

- La troisième phase est la **concrétisation opérationnelle des intentions**, avec la mise au point d'un cahier des charges, le choix d'une procédure d'attribution et d'une équipe de maîtrise d'œuvre, puis le suivi qu'il faudra pour tenir les contraintes économiques et réglementaires.

Le projet – original – de Ranrupt incorpore au final de nombreux sujets pour 2 procédures distinctes mais un projet global très complet : citerne partagée de récupération des eaux pluviales du toit de l'église, prolongement du réseau de chaleur de la chaufferie bois, rénovation thermique de l'école et la Maison des associations, sécurisation de la dépose bus, du cheminement scolaire, amélioration de la desserte du dépôt des déchets verts, création d'un local et d'une activité de maraîchage bio (+ convention de partage de l'engin agricole entre la commune et le maraîcher), gradin extérieur liant l'aire de jeux, création d'un local associatif, aménagement d'une place des fêtes, l'ensemble conçu par une maîtrise d'œuvre qualifiée, mobilisant le bois local et une partie des travaux en autoconstruction.

Ce projet en cours est une illustration concrète et encourageante du « penser global et agir local », validant *in fine* un grand nombre des thèmes du projet écoterritoire, nourrissant une démarche exemplaire et reproductible à forte valeur démonstrative, soit les raisons d'être de la démarche Ecoterritoire depuis sa création.

## Sébastien KOCH



## Les bâtiments publics centraux à Ranrupt :

- L'école (au Nord)
- L'église
- La maison des associations
- La Mairie
- La chaufferie
- Le dépôt communal
- L'aire de jeux
- Les terrains de jeux

## Intentions de projet (en jaune et orange) :

- Cheminement sécurisé de la place vers l'école
- Extension du réseau de chaleur
- Citerne sur toiture église
- Mare en trop-plein de la citerne
- Rénovation thermique de l'école
- Aménagement place des fêtes
- Aménagement maraîchage
- Autoconstruction : local associatif, local agricole, gradins festifs

► Intentions de projet pour les nouveaux bâtiments et la place publique.

# Prochains dossiers

Le Fonds de dotation va se mobiliser pour soutenir d'autres communes souhaitant mettre à disposition de leurs citoyens de l'eau d'arrosage pour les périodes de sécheresses, de canicules et de restrictions.

Nous souhaitons aussi explorer la méthanisation domestique de biodéchets et bien entendu tous les projets relevant de l'objet même d'Imagine et de la transition écologique.

## Entreprise

## Particulier

Je soussigné(e) : .....

Raison sociale : .....

Adresse postale : .....

Adresse mail : .....

Téléphone (facultatif) : .....

**J'investis pour mon territoire** et je participe à la lutte contre le dérèglement climatique en soutenant les actions d'Imagine.

### Je verse un don :

#### Particulier : de 50 €

→ 16,70 € après déduction fiscale\*

#### Particulier : de 300 € (25 €/mois)

→ 100 € après déduction fiscale\* (moins de 9 €/mois)

#### Entreprise : de 2500 €

→ 1000 € après déduction fiscale\*

#### Autre montant : ..... €

En versant un don, je reçois les informations concernant les projets et actions d'Imagine.

\*ouverture des droits conformément à l'article 200 du CGI.

À : .....

Le : .....

Signature :

### FAITES VOTRE DON EN LIGNE



### Fonds de dotation Imagine

7, rue d'Albé - 67220 Villé

infos@fondsimagine.org - [www.fondsimagine.org](http://www.fondsimagine.org)